



La Compagnie St Georges LAVAL

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la



Coupe Régionale Extérieure

dimanche, 9 juin 2019

Horaires :

8 h 30	Ouverture du greffe
8 h 45	Inspection du matériel
9 h 00	Echauffement de 30min
9 h 30	Début des tirs

	Pause 1 heure
--	---------------

17 h 30	Remise des récompenses
---------	------------------------

Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, ainsi que les 2 N° de téléphone des parents pour les mineurs.

Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.

Ce concours n'est ouvert qu'aux équipes de clubs sélectionnées et présentes dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: <http://www.arc-paysdelaloire.fr>

* possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés

Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe

Inscriptions :

Les inscriptions sont à envoyer accompagnées du règlement par voie postale ou virement **selon les modalités expliquées sur le site du Comité Régional rubrique "Réglementation" puis "Règlements"**

Chèque à l'ordre **du Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc**

Par voie postale :

Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Maison des Sports 44, rue Romain Rolland 44103 NANTES Cedex 4

Par internet :

Fichier excel + virement

Informations :

Restauration sur place possible (sandwich, boissons, gateaux...)

Lieu :


La compétition se déroulera :

Terrain d'honneur

550 route de St Isle (D578)

53940 LE GENEST ST ISLE

 Tiralarc.usl@gmail.com

 06 17 50 59 81

Récompenses :

Un trophée à la première équipe de chaque catégorie

Engagements :

25€ par équipe

Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA

Compétition Ouverte *

Qualifications :

en fonction du nombre d'équipes

2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales :

Suivant réglementation FFTA